

**Zeitschrift:** Mobile : la revue d'éducation physique et de sport  
**Herausgeber:** Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école  
**Band:** 3 (2001)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Réfléchir à ses pratiques, une musique d'avenir...  
**Autor:** Favre, Marcel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-995241>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

«mobile» a fait le point, mais la course se poursuit

# Réfléchir à ses pratiques, une musique d'avenir...

Emprunté au champ des sciences de l'éducation, le concept de pratique réflexive paraît s'appliquer aux réalités de l'encadrement sportif. Les lecteurs ont certainement pressenti combien la pratique réflexive réhabilitait une relation indispensable entre les théories et les pratiques. Mais cette mise en relation reste une entreprise inachevée, car les lieux de rencontre entre théoriciens et praticiens du sport manquent cruellement.

*Marcel Favre*

**O**r, dans tout champ de tensions, prendre des décisions appropriées et applicables en temps opportun met en jeu deux aspects essentiels que la présente approche n'a pu qu'évoquer: l'intuition et l'expérience acquise.

## Un thème à travailler encore

La pratique réflexive n'est pas encore apprivoisée. Loin s'en faut. A ce point de la présentation, des interrogations subsistent quant à sa mise en œuvre:

- En même temps qu'on prône la pratique réflexive, ne faudrait-il pas en offrir les outils, mais aussi les garde-fous que sont l'échange collectif, l'humour, l'auto-dérisjon?
- Plutôt que tomber dans le dogme pour faire de la pratique réflexive un credo de formation, ne vaudrait-il pas mieux laisser à chacun le temps de s'en approprier les caractéristiques et le soin d'y faire ses propres choix?
- La pratique réflexive est-elle concevable sans formation continue, sans espaces et temps de médiation, sans occasions d'échanges, sans appui pédagogique? Ne remet-elle pas en cause certaines structures de formation, certaines pratiques associatives, certains choix de personnes?

Revisiter les pratiques et leurs valeurs

Les thèses posées ci-après partent de l'impression (à vérifier) que les pratiques

sont peu, voire mal reconnues. Elles suggèrent aussi que l'affectif a décidément peu de place dans le discours des apprentissages et des compétences.

Qui répondra à ces craintes? Formulons-en pourtant quelques unes:

- La pratique, champ de compétences exigeant, parfois impitoyable, est-elle vraiment considérée à sa juste valeur dans les formations qui y conduisent?
- La quotidienneté de l'action se joue-t-elle surtout dans la diversité des environnements affectifs, dans les modulations des bonnes dispositions à l'apprentissage et à l'effort bien plus que dans les contenus à maîtriser?

*«Entre une pratique sans tête et une théorie sans jambes, il n'y aura jamais à choisir.»*

*Régis Debray*

- L'enseignant, l'entraîneur sont-ils prêts à des remises en cause qui les amèneraient à douter de leurs choix, de leur propre histoire de vie?

## Le dernier bastion des convictions: des principes d'action irréductibles

L'ensemble des textes de ce numéro laisse apparaître, mais en filigrane et avec insistance, l'hypothèse selon laquelle, sans le tri de valeurs couplées à des principes d'action, toute pratique réflexive serait impossible.

En effet, lorsque le concept de pratique réflexive est traité par plusieurs auteurs, c'est par l'affirmation de convictions personnelles, avec, en arrière-plan, le présupposé que celui qui parle aurait lui-même fait le tour de la question. Chacun, à sa manière, «fait» la leçon au lecteur.

Les opinions exprimées sont riches et diverses. Elles convergent pourtant sur un point: elles montrent à quel degré l'expérience d'une pratique de formation exigeante et à hautes contraintes se résume à quelques indispensables principes d'action. Au-delà du besoin de repères et de sécurité inhérent à toute démarche de formations, c'est l'hypothèse qu'il existe, en chacun de nous, un noyau dur d'opinions irréductibles, érigées en principes fondateurs d'actions.

De ce point de vue, les principes seraient des opinions individuellement tenues comme des positions de défense extrêmes. D'accord de négocier sur d'autres aspects, le praticien n'accepterait pas d'abandonner ces positions et convictions intimes.

## Un réalisme suffisant pour faire place au concret et à l'affectif

C'est peut-être de là que naîtrait le conflit entre théorie et pratique. Au sens le plus excessif, la théorisation dédaignerait les pratiques. Elle ne percevrait pas ce réalisme adaptatif chevillé à l'action parce qu'imposé par elle, ferait fi de l'expérience, mépriserait le vécu et l'essayé, condamnerait le trivial et l'allant de soi.

Et c'est précisément ce conflit que résoudrait la pratique réflexive en reconnaissant le droit à la défense systématique de principes d'action découlant de l'expérience, n'empêchant pas une certaine prise de recul critique, n'entravant pas les échanges interindividuels, respectant une culture commune de caractère très concret et très immédiat.

Le praticien réflexif ne pourrait accepter de remettre en cause, au-delà des limites que son expérience lui a laissé entrevoir, les valeurs auxquelles il croit.

Le paradoxe est bien là: pratique et théorie ne puisent pas aux mêmes sources. Elles alimentent pourtant les mêmes flux ... Et verbaliser l'implicite aide à y réfléchir.



Marcel Favre est conseiller pédagogique auprès du Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud. Membre du Comité de rédaction de «mobile», il a été l'initiateur et le réalisateur du présent dossier. Adresse: marcel.favre@dfj.vd.ch